



TARIFS JOURNALIERS AU 1^{er} FEVRIER 2023

Les tarifs journaliers de l'EHPAD et de l'USLD sont définis au 01 Février 2023 par arrêtés du 08 Février 2023 par le Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

HEBERGEMENT ET DEPENDANCE

E.H.P.A.D., HEBERGEMENT TEMPORAIRE, U.S.L.D. ET U.H.R. RESIDENCE « FLEUR DE SEL » SITE DE GUERANDE			
	Résident de + 60 ans		Résident de - 60 ans
	Chambre seule	Chambre double	
Hébergement permanent - temporaire E.H.P.A.D.	74.74 € (68.69 + 6.05)	72.89 € (66.84 + 6.05)	87.04 €
Hébergement permanent U.S.L.D et U.H.R	75.86 € (68.69 + 7.17)	74.01 € (66.84 + 7.17)	93.81 €

E.H.P.A.D. RESIDENCES « LES LAURIERS » ET « LA COTE SAUVAGE » SITE DU CROISIC					
	« LES LAURIERS »		«LA COTE SAUVAGE »		
	Résident de + 60 ans	Résident de - 60 ans	Résident de + 60 ans	Résident de -60 ans	
	Chambre seule		Chambre seule	Chambre double	
Hébergement permanent	64.80 € (58.75 + 6.05)	77.09 €	70.58 € (64.53 + 6.05)	68.22 € (62.17 + 6.05)	82.87 €

DEPENDANCE

E .H.P.A.D, HEBERGEMENT TEMPORAIRE, U.S.L.D. ET U.H.R.				
	G.I.R.	TARIF	ALLOCATION A.P.A.	A LA CHARGE DU RESIDENT
E.H.P.A.D.	G.I.R. 1-2	22.48 €	16.43 €	6.05 €
	G.I.R. 3-4	14.27 €	8.22 €	6.05 €
	G.I.R. 5-6	6.05 €		6.05 €
U.S.L.D. et U.H.R.	G.I.R. 1-2	26.64 €	19.47 €	7.17 €
	G.I.R. 3-4	16.91 €	9.74 €	7.17 €
	G.I.R. 5-6	7.17 €		7.17 €

(Tarifs sous réserve de résidence dans le département de Loire Atlantique)

Fait à Guérande, le 01 Mars 2023